



Le mot du Président

Ashwani Singh
Septembre 2016



La gazette "Apollo Infos" est de retour!

Chers habitants, copropriétaires et amis de la Résidence Apollo,

Après quelques années durant lesquelles l'ARA s'est trouvée être en état d'hibernation profonde, un nouveau comité a repris les choses en main dès juin 2014. Ses premières priorités étaient de rassembler les pièces comptables, d'établir la comptabilité et de tenir une assemblée générale ordinaire,¹ ce qui a été fait en février dernier. Progressivement et en parallèle, nous avons redémarré nos activités traditionnelles: les pique-niques dans le parc en juin 2014 et 2015², les soirées annuelles en novembre 2014 et 2015 et la participation de l'ARA à Thônœl en décembre 2014 et 2015. Nous vous donnons d'ailleurs d'ores et déjà rendez-vous le samedi 29 octobre 2016 pour notre soirée annuelle, de même le samedi 10 décembre 2016 sur le stand de l'ARA à Thônœl. Notre site Internet revit: simple et fonctionnel, il contient les informations essentielles et utiles, mais aussi, nous l'espérons, intéressantes (voir www.apexserv.com/ARA). Notre groupe Facebook³ est particulièrement animé, et comprend de nombreuses photos de nos diverses manifestations. Je vous invite à le rejoindre.

Lors de l'assemblée générale de mars, certains membres ont exprimé le souhait de voir publiée à nouveau la traditionnelle gazette "Apollo Infos", dont le dernier numéro remontait au printemps 2011: nos finances le permettant⁴ et les sujets à traiter et ne manquant pas, c'est donc chose faite.

Nous espérons pouvoir assurer au moins une publication par an dans les années à venir. Contactez-nous pour nous soumettre des articles ou pour nous suggérer des thèmes que vous souhaiteriez voir traités; d'ici-là, bonne lecture.

¹ Bien que statutaire, l'assemblée générale annuelle n'avait pas été tenue depuis le printemps de 2011.

² Malheureusement annulé en juin 2016 pour raison de météo.

³ Vous trouverez le lien depuis le site Internet de l'ARA.

⁴ Merci à nos annonceurs et donateurs.

Dans l'attente de vous retrouver je l'espère nombreux lors d'une de nos prochaines manifestations, je vous adresse, au nom du comité de l'ARA, mes très cordiales salutations.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 février 2016, les personnes suivantes ont été élues au comité de l'ARA:

*COLETTA Fabrice
SINGH Ashwani (Président)
SOMMARO Elizabeth
VERHOEVEN Leo*

Le PV de l'assemblée, ainsi que les comptes et budgets, peuvent être consultés sur le site Internet de l'ARA www.apexserv.com/ARA

Déchets de cuisine

*Interview de Monsieur le
Conseiller administratif
Marc Kilcher*



ARA : *Monsieur le Conseiller administratif, on parle beaucoup ces temps du tri des déchets et de l'éventuelle taxe poubelle. Quelle est la situation actuelle à Thônœx et dans le canton?*

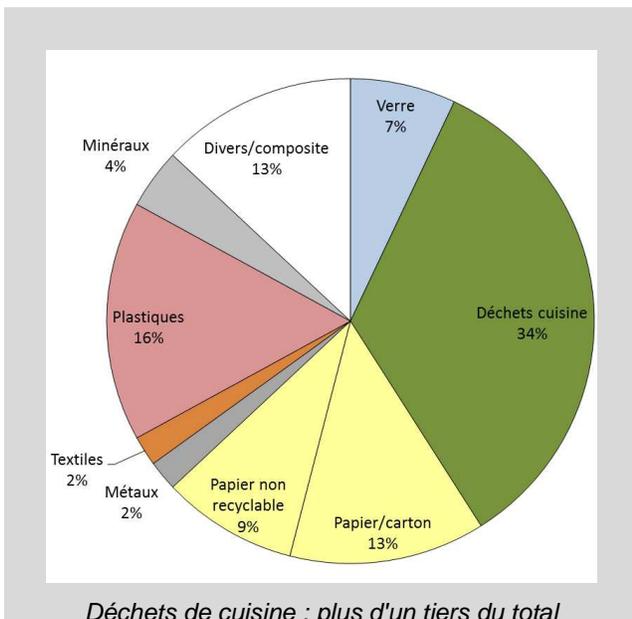
Marc Kilcher : Dans l'ensemble, Thônœx est plutôt bon élève. En 2014 (derniers chiffres publiés), notre taux de récupération était de 47,3%, meilleur que la moyenne cantonale qui, quant à elle, est de 45%. Un énorme progrès a été fait ces dernières années, puisqu'en 2003, le taux n'était que de 25,3%. Malheureusement, cet effort reste insuffisant, puisque la Confédération s'impatiente et exige que Genève atteigne un taux de récupération de 50% en 2017, à défaut de quoi nous serons tenus d'introduire la "taxe poubelle", à savoir des sacs munis d'une vignette qui seront seuls autorisés pour les déchets ménagers non triés. A noter que Genève est l'unique canton à ne pas avoir introduit cette taxe, faisant le pari qu'avec l'information, la communication et la responsabilisation des

APOLLO INFOS

habitants, on arrivera à atteindre le taux voulu sans avoir à imposer des mesures impopulaires.

ARA : Mais il ne reste que peu de temps et si le taux de récupération a certes augmenté fortement depuis le début du 21^e siècle, il semble se stabiliser depuis quelques années : alors comment gagner rapidement ces quelques pourcents qui nous manquent encore ?

MK : Le "trio de base" (verre, papier/carton, PET) est aujourd'hui - et fort heureusement - très largement trié par la majorité des habitants. Les "réserves latentes" sont donc à chercher ailleurs, principalement dans les déchets de cuisine, aujourd'hui non triés, et qui représentent plus du tiers des déchets des ménages. Le plan cantonal mise donc sur la récupération des déchets de cuisine, et Thônex fait partie des quelques communes pilotes pour un test grandeur nature qui sera mis en place dès septembre dans certains quartiers de la zone urbaine, avant d'être étendu, par étapes, à toute la commune (*ndlr*: pas dans la Résidence Apollo dans un premier temps).



ARA : Comment cela se fera, en pratique ?

MK : Les ménages recevront une petite poubelle verte que beaucoup pourront simplement placer à côté de leur poubelle existante, par exemple sous l'évier, ces petites poubelles étant en effet peu intrusives. Elles sont aérées, ce qui limitera les décompositions malodorantes. Elles seront garnies de sacs biodégradables, également fournis dans le cadre du test pilote. Dès qu'elles seront pleines, par exemple tous les deux ou trois jours, les habitants les placeront dans les bennes vertes situées au bas des immeubles qui seront levées régulièrement.

ARA : Une grande crainte des habitants est qu'on leur demandera de "composter sur leur balcon". Pouvez-vous les rassurer qu'il ne s'agit nullement de cela ?



Petites et peu intrusives

MK : Nullement, bien évidemment ! Les déchets de cuisine gardés un ou deux jours dans une petite poubelle ventilée n'occasionneront pratiquement pas d'odeurs. Les conteneurs verts au pied des immeubles seront levés régulièrement. Le compostage, quant à lui, se fera dans une unité dédiée au Nant-de-Châtillon⁵, où les déchets de cuisine seront acheminés depuis tout le canton pour être transformés en biogaz et compost.

ARA : Quelles sont, plus généralement, les autres mesures prises par vos services pour encourager le tri et limiter les incivilités liées aux déchets ?

MK : Depuis 2015, la commune a pris plusieurs mesures d'accompagnement, dont notamment (a) la mise en place de la vidéoprotection sur le site de la déchetterie de la Maison des Quartiers ; (b) l'organisation chaque année d'une semaine de valorisation des déchets sur la Place de Graveson pour sensibiliser le jeune public ; (c) la mise en place d'un numéro spécial pour signaler les déchets sauvages ; en cas de problème, les habitants et les concierges ne doivent pas hésiter à appeler le 022 869 39 29.

ARA : Monsieur Kilcher, pour conclure, quel message adressez-vous aux habitants de la Résidence Apollo ?

MK : Aujourd'hui déjà, chez soi ainsi que sur les 13 déchetteries de la commune, chacun peut - et doit - faire le meilleur tri de ses déchets : c'est une action citoyenne qui implique la participation de tous. J'espère donc que vous participerez

⁵ Sur le site de la décharge cantonale, commune de Bernex.

activement au tri des déchets de cuisine lorsque cette mesure sera élargie à votre quartier en 2017. Quant aux désagréments, ils tiennent plus de légendes urbaines que de réalités. Enfin, je tiens à vous dire que l'administration communale reste en tout temps attentive aux spécificités de la Résidence Apollo et continuera de communiquer avec votre concierge, votre régie et le service de levée des déchets pour trouver des solutions optimales.

ARA : *Merci, Monsieur Kilcher, pour le temps que vous nous avez accordé ainsi que pour vos explications.*

Circulation à Adrien-Jeandin: l'éternel problème du bouchon quotidien va-t-il enfin être résolu?

Problème de toujours et qui semble même s'aggraver au fil des ans, la circulation automobile à travers Thônex et sur l'avenue Adrien-Jeandin en particulier était le thème traité dans la partie "publique" de notre dernière assemblée générale.⁶

Depuis, il y a eu les votations du 5 juin 2016, avec notamment le refus de l'IN 154 "Priorité aux transports publics" et la large acceptation⁷ du contre-projet à l'IN 154 "Pour une mobilité cohérente et équilibrée".

En quoi consiste ce contre-projet⁸? Il définit certains périmètres à travers le canton, à l'intérieur desquels il s'agira de privilégier la mobilité douce et les transports publics. Mais à l'intérieur de ces périmètres, il reconnaît également la nécessité d'aménager les axes routiers "structurants" de manière à garantir la fluidité du transport individuel motorisé.

Or un de ces périmètres concerne précisément le centre urbain de Thônex-Chêne-Bourg, traversé du nord au sud par l'axe structurant constitué de la route de Jussy, de l'avenue de Thônex et de la liaison entre les deux assuré par l'avenue François-Jacquier: c'est du moins ce que disent les plans, alors que nous le savons tous et le vivons quotidiennement, le transit se fait en réalité par les avenues Tronchet et Adrien-Jeandin.

Les raisons pour lesquelles le trafic de transit passe malgré tout par Jeandin et Tronchet ont été largement débattues lors de notre assemblée générale. Elles tiennent pour l'essentiel à l'aménagement mal conçu - et d'ailleurs en contradiction flagrante avec l'objectif affiché dans les plans⁹ - du carrefour entre Tronchet et la route de Jussy (à la hauteur du garage des voitures

d'occasion), du carrefour entre la rue de Genève et l'avenue de Thônex (à la hauteur du Change Migros) et du giratoire du Petit-Senn.



Adrien-Jeandin chaque soir: la nouvelle loi va-t-elle enfin permettre d'éviter ça?

Maintenant que la loi L 11769 est entrée en vigueur, à nous d'insister auprès de nos autorités pour que les aménagements des carrefours précités soient enfin corrigés et que les marquages au sol, la signalisation routière et la programmation des feux permettent dorénavant de fluidifier efficacement l'axe structurant défini, en délestant le réseau secondaire et de quartier, dont l'avenue Adrien-Jeandin.

Le responsable de la Direction générale des transports (DGT) pour notre secteur, Monsieur Gérard WIDMER, accompagné de son bras droit Monsieur Frédéric ORVAIN, a accepté notre invitation pour une soirée d'information suivie d'un débat portant sur ces questions le mercredi 21 septembre 2016 à 18h00, au restaurant scolaire de l'école Jeandin. Cette manifestation est publique, ouverte à tous, et sera suivie d'un apéritif offert par l'ARA. Venez nombreux, avec vos voisins et amis.

SANITAIRES - FERBLANTERIE

**INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS**

DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

nos véhicules roulent au **gaz naturel**

⁶ Le dossier présenté à l'assemblée est disponible à l'adresse www.apexserv.com/ARA/Documents/circulation2016.pdf

⁷ Accepté à 62% à Thônex.

⁸ Loi L 11769.

⁹ Notamment le Plan directeur du réseau routier 2011-2014 et le Plan d'actions du réseau routier 2015-2018.



CONTI & ASSOCIÉS Ingénieurs S.A.
INGÉNIEURS EN SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES

17 quai de Versoix - Case postale 428
CH - 1290 Versoix / Genève
T +41 22 755 55 25 F +41 22 755 47 61
info@conti-ingenergy.ch www.conti-ingenergy.ch

**Minergie, pompes à chaleur, chaudières à bois,
capteurs solaires, expertises énergétiques**

**Un conseil dans les domaines cités ?
Appelez-nous, nous sommes plusieurs
ingénieurs
en mesure de vous aider !**

Impôts: supprimons la valeur locative !

Pour les propriétaires qui occupent leur logement, une "valeur locative" est ajoutée à leur revenu imposable, tant fédéral que cantonal - rien de nouveau à cela. Ce revenu fictif, mais dont l'imposition est pourtant bien réelle, constitue toutefois une particularité suisse. Certes les intérêts hypothécaires sont déductibles¹⁰, mais les personnes ayant remboursé leur dette, souvent âgées et pour lesquelles le bien immobilier dans lequel elles vivent constitue une part importante de l'épargne vieillesse, ne peuvent plus profiter de cette déduction. Par ailleurs, les taux hypothécaires sont particulièrement bas et le resteront longtemps, alors que les administrations fiscales tendent à réévaluer les valeurs locatives.

Les fédérations immobilières alémanique et romande lancent donc une pétition sur le plan national pour abolir la valeur locative. Dans sa prochaine session d'automne, le Conseil des Etats doit traiter une motion en ce sens, déposée en 2013 et acceptée par le Conseil national en 2014¹¹. Le but de la récolte de signatures est d'envoyer un signal fort à la Chambre des cantons: si elle suit le Conseil national et accepte également la motion, le Conseil fédéral devra en tenir compte, alors qu'il y était initialement opposé en 2013 lors du dépôt de la motion.

Bien sûr l'ASLOCA et ses traditionnels consorts s'y opposent, prétendument parce que la mesure privilégierait les "riches propriétaires". Or oublions tout simplement cette intox car on le sait bien, ceux parmi ces derniers qui occupent leur logement font majoritairement partie de la classe moyenne.

¹⁰ ...de même que les frais d'entretien et les travaux de rénovation.

¹¹ La "Motion Egloff", du nom d'un Conseiller national zurichois.

Pour signer en ligne: <http://www.eigenmietwert-abschaffen.ch/fr/signez-ici.html>

Pour télécharger le flyer, qui comprend le formulaire de signatures:
http://www.cgionline.ch/usersimage/File/Petition_Unterschriftenbg_Franz_Final.pdf

L'abolition de la valeur locative sur le plan fédéral devrait conduire à sa suppression également sur le plan cantonal, car la Loi sur l'harmonisation fiscale tend à harmoniser les législations cantonales. Dès lors il serait inique que la base légale cantonale genevoise permette au canton de taxer des catégories de revenus qui n'existent pas - ou qui ont été supprimées - au niveau fédéral.



A la Résidence Apollo, tous les copropriétaires qui occupent leur appartement sont directement concernés : une raison pour signer massivement la pétition (avant le 30 septembre) !



Prochaine soirée annuelle Apollo

**Samedi 29 octobre 2016, dès 18h00, Salle Louis-Valencien,
56, chemin du Bois-des-Arts, Thônex**

Au programme: repas complet (bœuf bourguignon, gratin dauphinois, légume de saison, dessert, café), vin, eau et bière pression à volonté, animations, musique et danse pour tous les âges et goûts ...et pour le prix incroyable de Fr 25.-

Toujours pour notre plus grand bonheur, le repas sera cuisiné par l'équipe de l'Hôtel de Chêne, sous la direction de Lorenzo Sofia;

le choix des vins est proposé par Edouard Reymond, 16 Adrien-Jeandin, ancien Président de la Confrérie des Trois-Clés ! Les places étant limitées, réservez dès que possible, avec votre paiement, auprès d'un des membres du comité:

Coletta, Fabrice
Singh, Ashwani
Sommaro, Elizabeth
Verhoeven, Leo

16, Adrien-Jeandin
16, Adrien-Jeandin
8, Adrien-Jeandin
18, Adrien-Jeandin

079 384 88 32
079 372 97 70
022 734 62 96
079 797 18 74

Ci-dessous, quelques photos des soirées de 2014 et 2015; de nombreuses autres figurent sur le site Internet www.apexserv.com/ARA et sur la page du groupe Facebook de l'ARA, que nous vous invitons à rejoindre.





Armand Frascarolo

† 1926-2015

8 Adrien-Jeandin

Le couple Frascarolo s'était installé à Apollo en 2002. Armand y a vécu jusqu'à son décès en septembre de l'année dernière, à quelques mois de ses 90 ans; sa veuve Lucette y habite toujours. Armand était atteint dans sa mobilité et les habitants de la Résidence l'ont certainement croisé à de nombreuses reprises, lui en fauteuil, son épouse l'accompagnant. Beaucoup ignoraient sa longue carrière d'artiste peintre. Par contre les habitants et visiteurs du 8 Adrien-Jeandin ont pu - et peuvent toujours - admirer ses tableaux exposés sur quasiment tous les paliers. Dans une des pièces de son appartement aménagée en atelier, il peignait encore quelques mois avant son décès. Malgré son invalidité et ses souffrances, Armand était une personne charismatique et les habitants d'Apollo garderont longtemps le souvenir de son sourire, de sa curiosité, de son ouverture et de sa profonde gentillesse.

Né à Genève, Armand Frascarolo a d'abord exercé le métier de joaillier-styliste, créateur de bijoux de luxe, avant de se tourner vers la peinture, parallèlement à une activité pédagogique - il a en effet enseigné les activités créatrices de 1966 à 1986 au Collège du Marais à Onex.

Au cours de sa longue carrière de peintre, il s'est montré artiste aux multiples facettes, maîtrisant diverses techniques et expressions artistiques. Internationalement reconnu, de nombreuses expositions à travers le monde lui ont été consacrées. La première remonte à 1977; elle sera suivie d'une quarantaine d'expositions personnelles, témoins de l'évolution de son inspiration.

Après une première période de peintre paysagiste classique, il s'est progressivement orienté vers un style à la fois réaliste et fantastique, dans lequel se superposaient d'une part des structures architecturales géométriques et classiques et, d'autre part, des éléments imaginaires et mystérieux, parmi lesquels figuraient souvent des personnages ou animaux, historiques, préhistoriques ou de légende.

Vers le milieu des années 1980, Armand Frascarolo a créé, pour le Muséum d'histoire naturelle de Genève, deux grands panneaux de 18m de long et 6m de haut, représentant des dinosaures et autres animaux préhistoriques dans leur environnement naturel, et qui ont été exposés au 3^e étage pendant environ 30 ans, jusqu'à la rénovation du musée en 2013-2014 (v. ci-contre).



Avant d'être le peintre de l'imaginaire et du surréalisme, Armand Frascarolo a connu une période de paysagiste plus classique, inspiré par la campagne genevoise, mais aussi par des contrées plus lointaines telles que la Bretagne (ci-dessus).

Rejoignez le groupe Facebook de l'ARA :

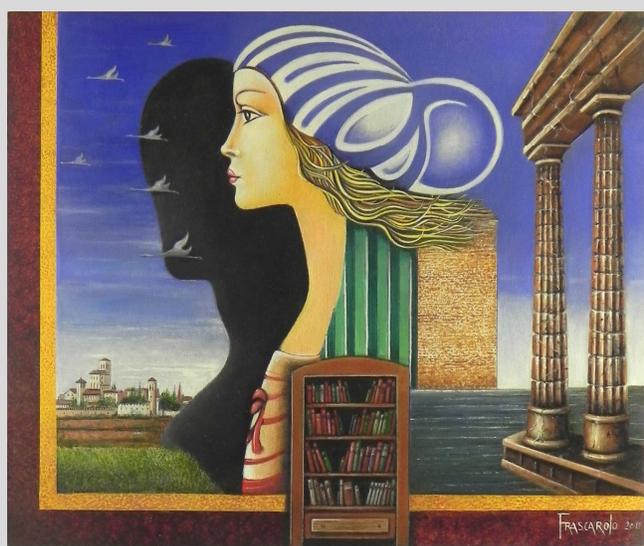
www.facebook.com/groups/409456129672/



APOLLO INFOS



Un des grands panneaux (18m x 6m) d'Armand Frascarolo représentant la faune préhistorique, longtemps exposé au 3^e étage du Muséum d'histoire naturelle de Genève.



Parvenu à sa pleine maturité sur le plan pictural avec la phase surréaliste de son œuvre, Armand Frascarolo nous transporte dans un univers onirique qui, mieux que tout autre, pouvait répondre à sa créativité.





Je suis là pour vous à l'Agence de Thônex

Pascal Uehlinger, Conseiller en assurances, T 022 737 38 35, M 079 378 10 22, pascal.uehlinger@mobilriere.ch

Agence de Thônex

Av. Adrien-Jeandin 6
1226 Thônex
T 022 737 38 30
geneve@mobilriere.ch
mobilriere.ch



Merci à nos sponsors et annonceurs grâce au soutien desquels l'ARA n'a pas besoin de demander de cotisation à ses membres; toutefois, les personnes qui trouvent notre activité utile et qui souhaitent nous aider à couvrir nos modestes frais peuvent faire un don à :

Association Résidence Apollo
p.a. M. Ashwani Singh
16 av. Adrien-Jeandin
1226 Thônex

CP 14-475740-2.

A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes et les budgets peuvent être consultés sur le site Internet www.apexserv.com/ARA. Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre: il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou de contacter un membre du comité (v. page 5). **Tous, membres et non-membres, sont les bienvenus à nos manifestations !**

Agenda

Mercredi 21 septembre 2016

18h00, restaurant scolaire de l'Ecole Jeandin:
Conférence sur le thème de la circulation, v. page 3.

Samedi 29 octobre 2016

Dès 18h00, Salle Louis-Valencien: Soirée annuelle de l'ARA, v. page 5.

Samedi 10 décembre 2016

Dès 09h00, place de Graveson: Thônœl, marché de Noël de la commune, où une fois de plus l'ARA tiendra un stand (vin chaud et pâtisseries).



150 années au service des romands.

Concevoir aujourd'hui les solutions électriques de demain.

SAVOY
ELECTRISE
www.savoy-sa.ch
Genève 022 300 11 11

HUBER
ELECTRISE
www.huber-sa.ch
Nyon 022 994 35 00

Installations courant fort, courant faible / Sécurité / Etudes & Réalisations / Dépannage 24h/24